



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

Document de stratégie des équipes de pays des Nations Unies

<p>Résumé des faits</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le travail préparatoire de l'ONU relatif à un appui régional coordonné à l'Accord-cadre a commencé par une réunion des Coordonnateurs résidents de l'ONU organisée par le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement en Afrique à Kinshasa en juillet 2013 (noter que des programmes importants au niveau national visant à apporter un appui à l'Accord-cadre sont déjà en train d'être mis en œuvre par les équipes de pays des Nations Unies). ▪ Puis, en mai 2014 à Kigali, les Coordonnateurs résidents et les directeurs régionaux ont défini des piliers ou domaines prioritaires de programmation régionale et ont confié la responsabilité de ces éléments à plusieurs agences. ▪ Dans le cadre des réunions techniques qui ont eu lieu à Addis-Abeba en novembre 2014, et en particulier depuis Nairobi en mars 2015, le Bureau de l'Envoyé spécial a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe régionale du PNUD et s'est efforcé de veiller à ce que le résultat (le document de stratégie régionale, s'inscrive en droite ligne de la Feuille de route de l'Envoyé spécial pour 2015-2017. La stratégie régionale devait également porter sur le cœur du conflit; à savoir l'est de la RDC et les quatre pays voisins (Burundi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie). ▪ Les Coordinateurs résidents ont approuvé le document de stratégie régionale des équipes de pays des Nations Unies à Madagascar en juin 2015. Il est maintenant entre les mains des directeurs régionaux de fonds et programmes des Nations Unies pour examen. Après consultation avec les organisations régionales le 25 août, les Coordonnateurs résidents devraient soumettre la version finale de la stratégie régionale pour consultation officielle avec les cinq Gouvernements. ▪ Les domaines d'action prioritaires pour une programmation conjointe sont les suivants : 1. Gestion durable des ressources naturelles; 2. Intégration économique; 3. Mobilité des personnes, des travailleurs, des biens et des capitaux; 4. Enfants et adolescents; 5. Problématique hommes-femmes et violences sexistes; 6. Justice et prévention des conflits.
<p>Analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le système fondé sur le consensus du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et les nombreux bureaux de pays, fonds et organismes concernés rendent difficiles la finalisation et le lancement du programme régional dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » de l'ONU. Les récents changements de personnel en RDC ont également ralenti la finalisation du document de stratégie régionale. ▪ Les équipes de pays des Nations Unies ne sont pas prévues pour la programmation et la coopération transfrontières, et de par leur mode de fonctionnement, certains bureaux régionaux « divisent » plutôt qu'ils n'unifient la région des Grands Lacs (la RDC est gérée par l'Afrique de l'Ouest dans certains organismes). ▪ Le PNUD a joué un rôle de coordonnateur dans l'élaboration du document de stratégie régionale et le Bureau de l'Envoyé spécial a fortement appuyé son élaboration, en particulier en 2015. Cependant, il n'existe aucun pouvoir mobilisateur ni processus clair pour mettre en place cette stratégie au sein du système du GNUD. À la réunion des directeurs régionaux du GNUD en



	<p>juillet 2015, le Programme alimentaire mondial et le PNUD ont été tous deux nommés champions de la stratégie régionale, ce qui devrait aider à mieux cibler le travail du GNUM.</p>	
<p>Étapes suivantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire approuver officiellement le document de stratégie régionale par tous les Coordonnateurs résidents, les directeurs régionaux, les cinq Gouvernements et les organismes régionaux concernés. ▪ S’entendre avec la direction du PNUD à New York sur les rôles de direction et l’exercice des responsabilités, et communiquer le résultat aux Coordonnateurs résidents et aux directeurs régionaux. ▪ Élaborer un plan d’action régional détaillé dans le cadre de l’initiative « Unis dans l’action » de l’ONU en se fondant sur le document de stratégie et lancer sa mise en œuvre. ▪ Contacter les donateurs pour recevoir des fonds supplémentaires (environ 50 millions de dollars pour 2016-2017). 	
<p>Messages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les équipes de pays des Nations Unies, les organisations régionales et le Groupe de la Banque mondiale sont tous désireux de coordonner la programmation régionale. ▪ L’Envoyé spécial est prêt à prendre un rôle de premier plan dans la coordination des programmes des équipes de pays des Nations Unies au niveau régional, y compris avec les organisations régionales et le Groupe de la Banque mondiale. ▪ L’Envoyé spécial est également prêt à prendre la tête des activités de mobilisation des ressources pour le programme régional mis en place dans le cadre de l’initiative « Unis dans l’action ». ▪ Les donateurs sont invités à participer à la conception finale et à l’établissement des priorités du lancement des programmes régionaux coordonnés, ainsi qu’à suivre leur mise en œuvre. 	
	<p>Auteur</p>	<p>Diffusion</p>
	<p>Gabor Beszterczey</p>	<p>Bureau de l’Envoyé spécial</p>
<p>DATE : 27 août 2015</p>		